

CONDITIONS GÉNÉRALES
UTILISATION DU SERVICE
DE PAIEMENT GARMIN PAY

EN DATE DU 8 MARS 2018

J'aime ma banque.



fortuneo
BANQUE

En complément des services décrits dans les Conditions Générales de Fortuneo, le Titulaire de la carte peut choisir d'utiliser la fonctionnalité de paiement mobile **Garmin Pay** développée par la société Garmin et que Fortuneo distribue, pour réaliser des paiements.

L'utilisation de cette fonctionnalité consiste à réaliser des paiements de proximité par carte en mode « sans contact ». Ils s'opèrent en utilisant une montre de la marque Garmin, et ne sont possibles que si le Titulaire de la carte détient :

- une montre de la marque Garmin compatible avec la fonctionnalité Garmin Pay,
- un smartphone ou une tablette ou encore un PC, compatible avec l'application Garmin,
- ainsi qu'une carte de paiement de la marque MasterCard®.

Pour pouvoir l'utiliser, le Titulaire de la carte doit :

- avoir installé l'application Garmin Connect sur son smartphone, tablette ou PC et s'y être connecté avec son compte Garmin,
- avoir sécurisé son smartphone ou tablette par son empreinte biométrique ou un code de déverrouillage,
- avoir relié sa montre avec son smartphone, tablette ou PC,
- avoir activé son portefeuille Garmin Pay et accepter les Conditions générales présentées,
- avoir choisi un code PIN à 4 chiffres pour sécuriser sa montre,
- accepter les présentes Conditions d'utilisation, Annexe à vos Conditions Générales de Fortuneo dont les règles de fonctionnement s'appliquent également à ce service (en particulier l'Annexe « Contrat Porteur Carte », les paiements réalisés par la fonctionnalité Garmin Pay restant des paiements par carte),
- finaliser l'activation du service en saisissant le code reçu par SMS.

AU PRÉALABLE,

L'utilisateur du service doit identifier une ou plusieurs cartes (devant impérativement être à son nom) dans le portefeuille numérique de l'application qui relève de la responsabilité de la société Garmin.

À NOTER : CES CONDITIONS D'UTILISATION NE VALENT QUE POUR LES CARTES QUE FORTUNEO A DISTRIBUÉES ET INSÉRÉES DANS CE PORTEFEUILLE.

Les données de la carte réelle distribuée par Fortuneo ne sont jamais stockées dans le portefeuille de l'application. Le numéro de carte transmis à la société Garmin est celui d'une carte virtuelle.

Fortuneo doit connaître le numéro de téléphone mobile de l'utilisateur pour pouvoir confirmer son identité.

Dès que la carte est bien enregistrée dans le portefeuille de l'application, le Titulaire peut l'utiliser, le service est activé.

COMMENT UTILISER LA FONCTIONNALITÉ GARMIN PAY ?

En maintenant le bouton de votre montre enfoncé pendant 2 secondes, puis en sélectionnant l'icône « Portefeuille », éventuellement en saisissant le code PIN à 4 chiffres, et enfin, en approchant la montre du terminal de paiement sans contact du commerçant, **l'utilisateur consent au paiement en mode « sans contact »**. L'ordre de paiement est alors validé et irrévocable.

À NOTER : LES PAIEMENTS SONT LIMITÉS AUX PLAFONDS D'UTILISATION DE LA CARTE.

LES CAS DE BLOCAGE DU SERVICE

En cas d'opposition ou de blocage de la carte, elle ne pourra plus être utilisée dans le portefeuille de l'application. Les motifs énumérés dans les Conditions Générales de Fortuneo peuvent donc conduire à bloquer l'utilisation de la fonctionnalité.

ATTENTION : EN CAS DE PERTE, DE VOL OU D'UTILISATION FRAUDULEUSE DE :
- LA MONTRE, L'UTILISATEUR DOIT SUPPRIMER IMMÉDIATEMENT LA CARTE DU PORTEFEUILLE DEPUIS L'APPLICATION GARMIN CONNECT,
- LA MONTRE ET DE L'APPAREIL QUI LUI EST RELIÉ, L'UTILISATEUR DOIT SUPPRIMER SA MONTRE DE LA LISTE DES PRODUITS RATTACHÉS À SON COMPTE SUR GARMIN.COM ET CONTACTER FORTUNEO AFIN QUE LA CARTE RÉELLE SOIT MISE EN OPPOSITION.

L'utilisateur peut prendre l'initiative de retirer sa carte du portefeuille de l'application.

L'utilisateur doit aussi supprimer la fonctionnalité s'il vend, donne ou prête à un tiers sa montre ou l'appareil qui lui est relié.

Lorsque votre appareil est déconnecté du compte Garmin, il ne peut plus être utilisé pour payer par la fonctionnalité Garmin Pay.

Si Fortuneo détecte un risque de fraude ou un non-respect des Conditions générales d'utilisation du service, Fortuneo peut être amenée à suspendre la fonctionnalité de paiement Garmin Pay. L'utilisateur en sera informé par tout moyen ainsi

que de la réactivation si Fortuneo est à l'origine du blocage. Le blocage peut porter sur l'ensemble de la fonctionnalité Garmin Pay ou partiellement sur une carte, un utilisateur, ou une région géographique.

RESPONSABILITÉS

Fortuneo n'est responsable que pour les dommages causés par son propre fait. Fortuneo n'est pas responsable :

- du fonctionnement du portefeuille Garmin ni de la fonctionnalité de paiement Garmin Pay,
- de l'interruption du service pour des raisons de force majeure ou autre motif légitime, comme la suspicion de fraude,
- si l'utilisateur ne supprime pas ou supprime tardivement sa carte du portefeuille de l'application en cas de perte ou de vol de sa montre,
- des paramètres (codes, données biométriques) enregistrés dans ses appareils.

L'utilisateur doit conserver la confidentialité de ses données (codes et données biométriques) permettant d'accéder au service, et assurer la sécurité de ses codes : les composer en toute discrétion, ne pas les communiquer (y compris sur demande téléphonique ou par courrier électronique), ni les noter ou les enregistrer.

L'utilisateur accepte l'enregistrement de ses connexions et de ses opérations, et leur valeur de preuve jusqu'à preuve contraire.

Garmin est responsable de la sécurité du portefeuille de l'application et de la fonctionnalité de paiement Garmin Pay. L'utilisateur peut consulter sa politique de sécurité ici <http://www.garmin.com/fr-FR/legal/privacy-statement>. Fortuneo peut les transmettre à tout moment sur simple demande.

En appuyant sur la touche « Accepter » l'utilisateur manifeste son consentement aux présentes dispositions et à la politique de sécurité de Garmin dont il reconnaît avoir pris connaissance.

Cette Annexe étant conclue à distance, l'utilisateur dispose d'un délai de 14 jours calendaires pour exercer son droit de rétractation sans avoir à le justifier. L'utilisateur peut l'exercer même s'il a commencé à utiliser la fonctionnalité de paiement.